

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 48

Artikel: Le faucheur de la Maladière
Autor: Trottenville, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

Les nouveaux abonnés pour l'année 1888 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre 1887.

Le faucheur de la Maladière.

En juin 18^{**}, deux jeunes gens sortaient d'une soirée donnée par un noble de la capitale. Peu disposés au sommeil, ils préférèrent demander à la sérenité d'un beau clair de lune celle qui manquait peut-être à leurs esprits excités. Tout en devisant des incidents de la soirée, ils se trouvèrent avoir marché une heure et constatèrent, non sans étonnement, qu'ils étaient dans l'endroit, fort solitaire alors, situé entre le pont de la Maladière et la plaine de Vidy. Ils allaient rebrousser chemin, quand leur attention fut attirée par un bruit assez insolite, vu le lieu et l'heure, celui d'une faulx qu'on aiguise. « Qui donc peut bien faucher pendant la nuit ? » dit l'un d'eux en tirant sa montre qui marquait une heure. Et nos amis d'interroger de tous côtés l'espace sans rien apercevoir. Leur étonnement grandit encore, lorsque, au cliquetis de la *mollette*, succéda le rythme cadencé et distinct de la faulx faisant son œuvre.

« Pour le coup, c'est trop fort, dirent les promeneurs ; l'endroit est parfaitement à découvert, pas de haie qui nous cache le faucheur, et, du reste, qu'aurait-il à faire, puisque, de chaque côté de la route, les prés sont déjà couverts d'andins ?

— C'est peut-être un phénomène de la loi des échos, dit le plus jeune, qui sortait frais émoulu de l'Académie.

— Absurde, réplique l'autre, où prends-tu l'angle de réflexion ?

Nos amis, de plus en plus piqués au jeu, arpencent en tout sens la route et les prés qui la bordent ; et le faucheur invisible de continuer son travail. Forcés d'admettre qu'ils étaient en présence d'un mystère, ils se sentent saisis d'un vague sentiment de peur, mais que pour rien au monde ils ne se seraient avoué réciproquement. Ils retournaient donc pensifs du côté de leur demeure, mais ne se séparent pas sans s'être donné rendez-vous pour le lendemain, dans le but de renouveler leur promenade et d'interroger les gens des habitations voisines.

Le jour suivant, et à l'heure fixée, ils se mettaient en route pour l'exécution de leur projet.

Arrivés devant une auberge rustique qui servait de reposoir aux conducteurs et aux chevaux des énormes chars d'Anjou, qui, à cette époque, étaient le seul moyen de transport pour le commerce de transit, nos jeunes gens se firent servir un petit vin blanc, qu'ils buvaient lentement, en attendant l'occasion d'interroger l'un ou l'autre des habitués du cabaret. A la fin, avisant un client mis en gaité et à la parole loquace : « Eh ! l'ami, est-ce vous, par hasard, qui fauchiez cette nuit, à une heure, dans le grand pré, sous la Maladière ?... »

— Ma foi, non ! je ne me soucierais guère d'y être à ces heures et à cette saison. Auriez-vous, par hasard eu la chance d'entendre le faucheur ?... Eh bien, je ne vous l'envie pas.

La clef de l'éénigme était là, il n'y avait plus qu'à faire causer notre homme, et voici comment il raconta cette mystérieuse histoire :

« Il y a une trentaine d'années qu'on voyait, au milieu du pré dont vous parlez, une maison rustique, c'était la ferme du père Sami. Celui-ci avait du bien sous le soleil, mais un mauvais cœur. Sa femme, la brave Lizette, et sa fille Louise, un beau brin de fille, disait-on, l'aidaient à faire prospérer la ferme et à mettre des écus de côté. Il y tenait à ses écus, et entendait que son gendre lui en apportât pour le moins autant qu'il en laisserait à Louise.

A l'époque des fenaisons, on engageait des journaliers ; l'un d'eux, Etienne Sadou, s'y faisait apprécier du maître depuis plusieurs années par son excessive habileté à faucher ; mais il eut le tort d'aimer Louise, et celle-ci, le tort de le payer de retour. Longtemps cette inclination réciproque fut tenue cachée, parce que Etienne ne possédait que ses deux bras, et qu'on connaissait les idées du père Sami au sujet du mariage de sa fille.

Les saisons du foin se succédaient et les affaires de cœur des jeunes gens n'avançaient guère. Un beau jour pourtant, Etienne, encouragé par Louise, s'endardit à faire sa demande. Le fermier l'accueillit de l'air qu'on aurait si quelqu'un vous suppliait très sérieusement de lui donner la lune, puis partit d'un grand éclat de rire ; et, se ravisant, car il venait de rouler dans sa méchante cervelle un plan diabolique, autant qu'intéressé : « Ecoute, dit-il, si tu es de force à faucher cette nuit toute la pièce qui borde le ruisseau, la Louise est à toi. »

— J'essaierai, répondit Etienne, mais donnez-moi votre parole.

Sami la donna, et l'héroïque amoureux se mit à

l'œuvre à 9 heures du soir. L'espoir et la joie doublaient ses forces ; à peine s'accordait-il le temps d'avaler de temps en temps quelques gorgées de pipquette. Au petit jour, il se présentait exténué, ruisseant de sueur, au père Sami qui se levait, le priant de venir constater que sa besogne était achevée. Le vieux ne parut ni enthousiaste d'un tel tour de force, ni reconnaissant ; il dit seulement : « Eh ! bien, ça te fera une journée de plus, voilà tout. »

— Et votre promesse ?

— As-tu été assez bête pour ne pas comprendre la plaisanterie ?

A ces mots, cyniques et cruels, Etienne devint livide, battit l'air de ses bras, et tomba lourdement sur la terre.

Il était mort.

Dès lors, chaque nuit de clair de lune, le bruit de la faulx qu'on aiguise, alternant avec celui de la faulx qui tranche l'herbe, se fit entendre autour de la demeure de Sami. Celui-ci, tourmenté de remords, ne put supporter ce reproche éloquent de sa victime ; il quitta son domaine, mais ne réussit jamais à l'affrmer ; personne non plus ne voulut louer cette maison, qui tomba de vétusté. Louise mourut deux ans après son ami, le chagrin l'ayant minée sourdement.

Telle fut la légende racontée aux jeunes Lausannois, qui s'en retournèrent encore plus pensifs que la veille, partagés entre le parti-pris de ne pas croire aux revenants, et le désir de trouver une explication naturelle à ce qui ne leur était point encore expliqué.

Sophie TROTTEVILLE.

Un déjeuner de chasseur.

C'était en septembre dernier. Deux gendarmes en tournée aperçurent, à quelque distance de Bussigny et sur la lisière d'un bois, un homme qui portait un fusil et qui semblait vouloir se soustraire à leurs regards. Croyant avoir affaire à un braconnier, ils s'approchènt à pas précipités. De son côté, le soi-disant braconnier entre dans la forêt et disparaît aux yeux des gendarmes, qui redoublent de vitesse. Ceux-ci le poursuivent ainsi sans succès pendant plus de demi-heure, au milieu des fourrés. — Tout à coup, ils l'aperçoivent, et croient enfin mettre la main sur leur proie. Mais notre homme, qui est jeune, vigoureux, et excellent gymnaste, avise un grand arbre, et, avec l'agilité d'un singe, grimpe jusqu'à la cime.

— Descendez - donc, monsieur, s'écrie un des gendarmes.

Pas de réponse. Et les deux représentants de la force publique jurent alors de ne point quitter la place. Sans s'émouvoir, le chasseur tire de sa carriasse un morceau de pain et la moitié d'un poulet froid, puis commence un frugal déjeuner, qu'il arrose de temps en temps du contenu de sa gourde.

Les gendarmes, ébahis, commencent à perdre courage ; mais l'idée d'abandonner une si belle capture leur rend bientôt toute leur énergie. L'un d'eux, le plus jeune, se décide à agir, et, se servant de ses deux mains et des épaules de son camarade,

arrive péniblement jusqu'au chasseur sans que celui-ci fasse mine de défendre la place.

« Au nom de la loi, votre permis ! » dit le gendarme en saisissant le chasseur au collet.

Ce dernier tire son permis de sa poche et le présente gracieusement.

— Mais... il est en règle ! s'écrie le gendarme fureux.

— Je le sais bien, dit l'autre avec calme.

— Alors, pourquoi vous sauviez-vous ?

— Est-ce que je vous ai dit de me suivre ?

— Pourquoi grimpez-vous sur cet arbre ?

— Est-ce que je vous ai dit d'y monter ? Moi, je viens déjeuner ici tous les matins, c'est mon plaisir.

— Mais il fallait nous le dire.

— Vous ne me l'avez pas demandé.

— C'est vrai, répond Pandore, et, pour se consoler de leur mésaventure, les deux gendarmes allèrent boire un verre à l'auberge de Bussigny, où ils jouèrent au binocle un litre de petit blanc.

On père prudeint.

— Tot parâi, Sami, quand on a dâi valets on a bin dâo bounheu d'êtrè ein Suisse et na pas ein France po ne pas que clliâo pourro z'einfants séyont d'obedzi d'allâ teri ào soo, coumeint cein sè fasâi lè z'autro iadzo, po savâi se saront troupiers oï ào na, kâ l'est on rudo afférè dè cheintrè cauquon dè sa famille s'ein allâ ào diablio pè lo Tonquien sè férè escocifyi pè lè sauadzo ào mémameint sè tapâ contrâ lè z'hurlans, sein savâi se ne sè farâ pas escarfailli et éterti ào se reveindrâ tot estraupiâ po lo restant dè sè dzo, tandi que tsi no lè simplio sordâ ne font què dè passâ on écoula et dè férè on rassemblieint, iô n'ia rein à risquâ, et tot est de. Mâ dein clliâo pays iô sont adé à niézi et à batailli, on est adé ein cousin dè sè vairè émelluâ on bio matin su lo champ dè bataille.

— Ah ! l'est bin veré, cein que te dis quie, Dani, et se y'été Français, et que mon valet dussè férè lo servîço militéro dein lè z'arméiès, tatséré dè lo férè recrutâ dein cein que lâi diont la marina, que c'est dâi troupiers que vont ein liquiettes, kâ ne sè battont pas soveint et sont pas la maiti atant esposâ ài coups dè pétâirus què lè pioupious que restont su lo plantsi ài vatsès, iô l'ennemi pâo étrè catsi pertot, dein on bosson, derrâi on adze, ào fond d'on terreau, enfin iô que sâi.

— D'accoo ! mâ tot parâi su portant pas tant dè te n'avi po cein qu'ein est dè recrutâ lo min, et por mè y'amérè onco mi que sâi dein on bataillon à pî què per dessus on naviot.

— Et porquiè, Dani ?

— Eh bin, paceque su on naviot n'ia pas mojan dè s'einsauvâ se l'afférè s'etsâodè on bocon.

On lârro véridiquo.

On pandoure qu'avâi einviâ dè passâ l'hivai ào tsaud, passâvè on dzo devant la boutequa d'on relogeu iô ne vayâi nion dedein, et corbè on carreau à la granta porta vitrâie po accrotsi dâi montrès qu'é-